Fiche de synthèse : le système des comptes

Richesse produite et opérations sur biens et services

La comptabilité nationale mesure en termes monétaires la richesse produite par les hommes au cours d'une période, généralement une année ou un trimestre. Cette richesse est produite sous la forme de biens et services.

Dans un pays, les biens et services peuvent provenir soit de la production nationale, soit de la production d'autres pays, c'est-à-dire des importations.

Ces biens et services peuvent être soit utilisés dans le pays, soit exportés, c'est-à-dire utilisés dans d'autres pays. Les biens et services utilisés dans le pays peuvent être soit consommés, c'est-à-dire détruits au cours de la période, soit accumulés, c'est-à-dire conservés pour les périodes suivantes. La première égalité est donc :

Production + importations = consommation + accumulation + exportations

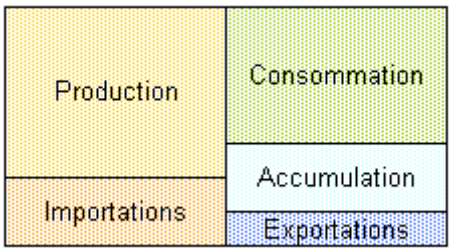

La production, les importations, la consommation, l'accumulation et les exportations sont ce que les comptables nationaux appellent des opérations, c'est-à-dire le résultat de décisions prises par les agents économiques en toute liberté.

Ressources naturelles et actifs financiers

Les biens et les services créés par l'homme ne sont pas la seule forme de richesse. Les ressources naturelles, par exemple les terrains, peuvent être aussi une forme de richesse lorsqu'elles font l'objet d'un droit de propriété.

Les créances sont également une forme de richesse. Une créance est la contrepartie d'une dette, c'est-à-dire de l'obligation pour un agent d'effectuer dans le futur une action en faveur d'un autre agent, par exemple l'obligation de livrer un bien, un service ou de la monnaie.

À chaque dette correspond une créance qui est l'obligation considérée du point de vue de celui qui en bénéficie. La valeur positive de la créance est nécessairement compensée par une valeur négative de la dette correspondante. Une dette apparaît ainsi venant en déduction de la richesse de celui qui l'a contractée.

Définition : Dans le système, les différentes formes de richesse prennent le nom d'actifs économiques. À l'opposé, les dettes représentent des passifs, c'est-à-dire une richesse négative.

On distingue trois types d'actifs :

- les actifs produits correspondant aux biens et services ;
- les actifs non financiers non produits comme les ressources naturelles ;
- les actifs financiers qui correspondent à des créances.

Les comptes d'agents

Le compte d'un agent économique enregistre ses opérations, c'est-à-dire des flux affectant le niveau ou la composition de sa richesse. Pour un agent économique, il n'y a que deux manières d'accroître sa richesse :

- produire des biens et services ;
- recevoir des transferts d'autres agents, par exemple des salaires ;

Mais un agent économique peut également obtenir des actifs en s'endettant, dans ce cas il ne s'enrichit pas mais accroît à la fois ses actifs et ses passifs.

Les actifs acquis peuvent être utilisés de trois manières :

- ils peuvent être consommés, c'est-à-dire détruits ;
- ils peuvent être transférés à d'autres agents économiques ;
- ils peuvent être accumulés, c'est-à-dire conservés pour une utilisation ultérieure.

L'accumulation peut être négative car les actifs peuvent être cédés.

Un compte présente l'origine des actifs acquis par un agent économique au cours de la période étudiée et leur utilisation. L'origine des actifs est enregistrée dans la colonne de droite et leur utilisation dans la colonne de gauche :

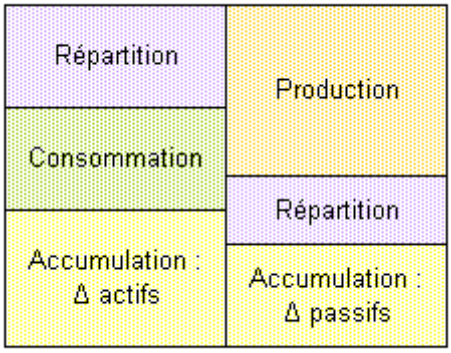

Les différents postes de ce compte correspondent à des opérations, c'est-à-dire à des décisions prises en toute liberté. On distingue trois grandes catégories d'opérations :

- les opérations sur biens et services ;
- les opérations de répartition qui correspondent à des transferts de richesse d'un agent vers un autre ;
- les opérations financières qui portent sur les actifs financiers et les passifs.

L'accumulation correspond à des opérations sur biens et services lorsqu'elle porte sur des actifs produits et à des opérations financières lorsqu'elle porte sur des actifs financiers ou des passifs.

Le tableau économique d'ensemble

Pour donner une image synthétique de l'économie, les comptables nationaux vont regrouper les agents économiques en grandes catégories comme les sociétés, les administrations et les ménages. Les comptes de ces grandes catégories d'agents sont regroupés dans un tableau de synthèse, le tableau économique d'ensemble. Ce tableau doit respecter deux contraintes globales :

- production + importations = consommation + accumulation + exportations ;
- la valeur de la richesse versée lors des opérations de répartition est égale à celle reçue.

L'accumulation est égale à la différence entre les variations (augmentations moins diminutions) d'actifs et les variations de passifs.

Sous sa forme la plus simplifiée et dans une économie sans relations avec l'extérieur, le tableau économique d'ensemble se présente sous la forme suivante :

Sociétés	Adminis-tration	Ménages		Sociétés	Adminis-tration	Ménages
			Production	700	200	100
430	100	150	Répartition		80	600
200	150	400	Consommation			
150	50	150	Accumulation	80	20	
780	300	700	Total	780	300	700

La partie droite du tableau montre l'origine de la richesse, la partie gauche son utilisation. Par exemple, les sociétés ont produit 700 et augmenté leur passif de 80, elles ont distribué 430, consommé 200 et accumulé 150. Les ménages ont produit 100 et reçu 600 au titre des opérations de répartition, soit un total disponible de 700. Cette richesse disponible a été versée pour 150 au titre des opérations de répartition, consommée pour 400 et accumulée pour 150, soit également un total de 700. Ainsi, le compte de chaque agent est équilibré et le tableau respecte bien les deux contraintes globales.

Les comptes de patrimoine

À la fin de la période étudiée, les comptables nationaux peuvent établir un bilan de la richesse détenue par les agents économiques, ce sont les comptes de patrimoine. Ils montrent la valeur des différents types d'actifs et de passifs. La différence entre la valeur des actifs et celle des passifs est la valeur nette.

Les actifs produits sont décomposés en actifs fixes, stocks et objets de valeur. Les actifs fixes sont les biens et services entrant durablement dans le processus de production, par exemple des machines et des bâtiments. Les objets de valeur, par exemple, les tableaux de maître ne sont pas consommés pendant la période et sont donc une forme possible d'accumulation.

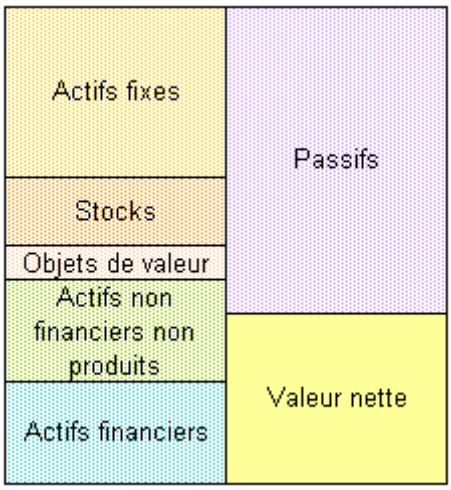

Des comptes peuvent être établis pour montrer comment l'on passe du patrimoine d'ouverture au patrimoine de clôture. Le patrimoine d'un agent économique peut varier du fait de ses décisions, il peut également varier du fait d'évènements qu'il ne peut que subir. Ces événements peuvent être regroupés en trois catégories :

- la consommation de capital fixe qui correspond à la perte de valeur des actifs fixes engagés dans le processus de production par suite d'usure normale et d'obsolescence prévisible ;
- les autres changements de volume d'actifs qui sont des mouvements subis modifiant la valeur nette du patrimoine ;
- la réévaluation qui correspond à des changements de valeur des actifs et des passifs dus à la variation de leurs prix.

Par exemple, la dégradation normale d'une maison correspond à la consommation de capital fixe, une catastrophe la détruisant correspond à des autres changements de volume d'actifs, les variations de prix de la maison sur le marché correspondent à une réévaluation.

Pour obtenir le patrimoine de clôture, il faut donc ajouter au patrimoine d'ouverture les opérations portant sur l'accumulation, les autres changements de volume d'actifs, la réévaluation et déduire la consommation de capital fixe. Les opérations portant sur l'accumulation, les autres changements d'actifs et la réévaluation peuvent être positifs ou négatifs.

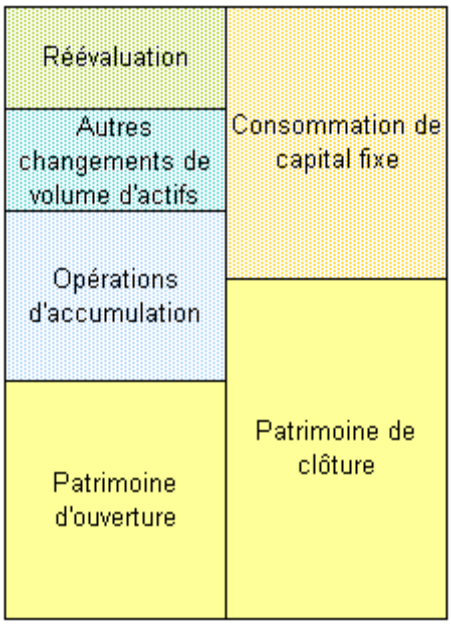

Les nomenclatures

Principe : La comptabilité nationale va décrire l'économie en utilisant trois catégories fondamentales : les opérations et autres flux, les agents économiques, la nature de la richesse. Les comptes sont obtenus en croisant deux, ou parfois trois, catégories.

Principe : Comme il n'est pas possible de suivre tous les agents et toutes les opérations individuellement, il est nécessaire de procéder à des agrégations.

Les comptes nationaux reposent donc sur des nomenclatures :

- une nomenclature d'agents économiques : les secteurs institutionnels ;
- une nomenclature des opérations et des autres flux ;
- une nomenclature des actifs et passifs ;
- une nomenclature des produits et des activités ;
- une nomenclature des fonctions de consommation des ménages ;
- une nomenclature des fonctions des administrations publiques.

Ces nomenclatures ont été établies pour répondre aux besoins des utilisateurs.

Ce texte n'engage que son auteur : Francis Malherbe